

## Procès-verbal de la réunion n° 7 du Conseil d'Administration du 25 novembre 2013

**Présents :** Mmes B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), J. Ringlet (*Vice-Président*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel.

**Excusés :** L. Lopez (*mission fédérale*), A. Kaison (*raisons professionnelles*),

*La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18 heures.*

Avant d'entamer ses travaux, le président et les membres du conseil d'administration tiennent à féliciter madame Bernadette Bresmal pour son élection et lui souhaitent un franc succès dans ses nouvelles fonctions.

### **1. Présentation du projet Real Dolmen**

Les membres de la société Real Dolmen présentent le projet d'informatisation tel que débattu au sein d'un groupe de travail dans lequel l'AWBB était représentée par le secrétaire général, le trésorier général et le président du département informatique.

Les modalités du contrat et le projet de planning sont discutés et feront l'objet d'une décision dans le courant de la semaine par le bureau et le président du département informatique.

### **2. Approbation du procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 05/11/2013**

Le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2013, tel que publié le 15 novembre 2013, est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration

### **3. Assemblée générale du 23 novembre 2013**

#### **3.1. Bilan de l'assemblée générale**

Le CDA se réjouit de la bonne tenue et des résultats de l'assemblée générale.

- Dans le vote du budget, il relève le nombre d'abstentions motivées par des questions de forme et non par des questions de fond. Il sera attentif à l'avenir à une présentation encore plus performante.
- Il se réjouit de l'approbation du budget par une quasi- unanimité des votes exprimés (18/19).
- Il rappelle sa proposition de non-indexation du TTA qui a été approuvée à l'unanimité constitue une contribution

#### **3.2. Exécution des décisions de l'assemblée générale**

Le secrétaire-général est chargé de

- Notifier la décision de l'assemblée générale dans le dossier de Mr Croissant
- Informer le CDA de la FRBB de la proposition des membres des organes judiciaires

- Divers de la province du Luxembourg : après examen de la question, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les modalités de régularisation des licences techniques. Il verra toutefois avec le secrétariat général les moyens de faciliter le travail des clubs.

### **3.3. Publication des décisions de l'assemblée générale**

Sans attendre la publication du procès-verbal, le conseil d'administration décide de faire paraître la nouvelle norme de sanction pour le faux et l'usage de faux sans délai en soulignant son entrée en vigueur immédiate.

## **4. Suivi des décisions du CDA**

### **4.1. Courrier envoyé**

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétariat général.

## **5. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **5.1. Demande de désaffiliation administrative Thuin-Ravens**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative du club de Charleroi Ravens qui souhaite affilier 6 joueurs cadets provinciaux en provenance de Thuin suite au forfait de leur équipe cadets provinciaux. Les membres du CDA décident, à l'unanimité, de ne pas prendre la demande en considération compte tenu fait que ces cadets, ayant plus de 16 ans peuvent être alignés en P2 ou en P3 et ne sont donc pas privés de compétition.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

### **5.2. Info cooptation Parlementaires de Namur**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la cooptation de Monsieur Dany MARTIN au sein du groupement des Parlementaires namurois.

Il tient également à remercier monsieur Kivits, parlementaire namurois démissionnaire, pour les nombreux services rendus à la cause du Basket namurois.

### **5.3. Demande de dérogation Prayon – Clokers**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation pour que la joueuse, qui est cadettes, puisse jouer en équipe "Minimes". Les membres du CDA décident, à l'unanimité, de ne pas prendre la demande en considération compte tenu fait que cette cadette peut être alignée dans l'une des équipes seniors évoluant en P3 ou en P3 et ne sont donc pas privés de compétition.

### **5.4. Demande de dérogation AC Gilly –Emel OZUDOGRU**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse, qui est pupille, puisse jouer en équipe pupilles garçons. Les membres du CDA autorisent, à l'unanimité, la joueuse à rejoindre l'équipe pupilles garçons.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

### **5.5. Demande de dérogation Belfius N.C. – Saucin**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation pour que la joueuse, qui est minime, puisse jouer en équipe "pupilles". Les membres du CDA décident, à l'unanimité, de ne pas prendre la

demande en considération compte tenu fait des autres possibilités qui existent tant dans on club que des clubs voisins.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

#### **5.6. Demande de dérogation Lovers**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation club pour que 3 filles, qui sont pupilles, puissent jouer en équipe "cadettes régionales". Les membres du CDA à l'unanimité, de ne pas prendre la demande en considération compte tenu qu'elles n'ont pas le statut d'espoirs sportifs et rappellent le prescrit de l'article PM 9.5. qui leur permet de solliciter une mutation administrative.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

#### **5.7. Dossier Fuenzalida ASSA vers la VBL**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de sortie du club AS St Augustin vers un club de la VBL. Le club St Augustin refuse de marquer son accord pour la sortie vers un club de la VBL, compte tenu du fait qu'il a payé les frais de formation. Les membres du conseil d'administration décident de refuser d'octroyer la lettre de sortie contrairement aux dispositions de la convention AWBB –VBL pour le motif que le respect desdites dispositions, en cours de saison, mettrait en péril le système d'indemnités de formation qui n'existe pas à la VBL.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

#### **5.8. Demande désaffiliation administrative Knops-Othée**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative de la maman de d'un joueur du BC Othée qui souhaite que son fils rejoigne le club de Ans alors qu'il avait déjà bénéficié d'une désaffiliation administrative et qu'il n'a pas disputé de rencontre officielle. Les membres du CDA décident à l'unanimité, d'accorder la désaffiliation administrative à ce jeune de moins de 16 ans.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

#### **5.9. Dossier Mobistar - demande complémentaire**

B. Scherpereel a rencontré un délégué commercial de Mobistar qui a présenté une nouvelle offre à savoir :

« Dans un premier temps, cette offre s'adresse aux quatre membres signataires des clubs. Voici les avantages dont vous pourrez bénéficier en souscrivant à cette offre exclusive:

*Votre numéro de Gsm actuel est conservé*

*Appeler et envoyer des S M S GR AT U I T E M E N T en Belgique:*

*Vers tous les membres fédéraux (secrétariat général, membres du conseil d'administration, comité provincial, parlementaires, conseil de discipline, procureurs généraux, etc).*

*Vers les correspondants des clubs (ayant souscrits à ce programme)*

*Appels et S M S gratuits vers tous les numéros Mobistar nationaux*

*Appels gratuits vers toutes les lignes fixes nationales »*

#### **5.10. Gestion du parc automobile de l'AWBB.**

Le président présente les modalités de gestion du parc automobile aux membres du conseil d'administration qui en prennent acte.

### **6. Exercice des compétences judiciaires du CDA**

#### **6.1. Constitution Chambre d'appel**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance et approuvent la composition du conseil d'appel initié par le procureur régional pour le traitement du dossier JC Croissant

## **6.2. Décision JC Croissant**

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la décision du conseil d'appel qui a été soumise à l'assemblée générale du 23 novembre 2013.

## **7. Rapport du trésorier général**

### **7.1. Clubs en retard de paiement**

Le trésorier général donne lecture de la liste des 4 clubs en retard de paiement. En ce qui concerne le club (2665), les membres du conseil d'administration s'accordent pour exiger l'incontestablement dû et examiner les montants contestés dans les meilleurs délais.

### **7.2. Expert-comptable**

Le choix d'un expert-comptable aura lieu le 9/12/2013 sur la base d'une liste d'expert-comptable utilisant les mêmes logiciels que l'AWBB .

## **8. Assemblée générale du 29 mars 2014**

### **8.1. Premier inventaire des propositions de modification de statuts**

Le président rappelle que les propositions de modifications statutaires seront inventoriées lors de la réunion du 9 décembre 2013.

### **8.2. Projet Mini-basket 2014**

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la présence du directeur technique aux différentes assemblées provinciales.

Ils soutiennent également la création d'une rubrique spécifique sur le site.

## **9. Commission Marketing**

### **9.1. Travaux en cours**

3 contrats sont en cours de finalisation.

Le partenaire « Design partners » souhaite également finaliser sa collaboration avec l'AWBB.

## **10. Questions du personnel**

### **10.1. Démission de Vincent Stavaux**

Les membres prennent acte de sa démission et le remercient pour les services rendus à l'AWBB.

## **11. Départements**

### **11.1. Choix du lieu des finales AWBB 2013-2014**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la candidature des clubs suivants : Pepinster (0046), Splrou Charleroi(0284), Excelsior Bruxelles (09859), Royal IV (1423), Belfius Namur Capitale (1969) Saint Ghislain (2293).

Après vote secret, le conseil d'administration confie, à la majorité, l'organisation des finales de coupes AWBB 2014 au Royal IV Bruxelles sous réserve de précisions au cahier de charge.

### **11.2. Organisation d'un nouvel événement par le département Coupes AWBB**

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord, avec enthousiasme, au projet du président du département d'organiser une super coupe benjamins et benjamines en 2014.

### **11.3. Présentation des modalités d'examen des activités des départements**

Le président propose que les activités des différents départements fassent l'objet d'une approche transversale lors de la prochaine réunion afin de définir les priorités d'action pour le premier semestre 2014.

## **12. Calendrier des activités**

### **12.1. Soirée du Panathlon du 28 novembre 2013**

L'AWBB sera représentée par le président, I. Delrue, le président de la commission législative et le président de la commission financière.

### **12.2. Wallonia Team le 4 décembre 2013**

Le conseil d'administration sera très bien représenté à cette rencontre internationale.

### **12.3. Colloque Basket belge du 11 décembre 2013**

Patrick, Flament, Alain Geurten, Lucien Lopez, Jacques Ringlet et JP Delchef participeront aux travaux du colloque.

## **13. Divers**

- I. Delrue rappelle l'organisation d'une animation 3 & 3 par Excelsior Bruxelles et le CPBBW le 14 décembre 2013 à NOH 9h00 à 12h00 journée 3&3.
- I. Delrue informe les membres du CDA qu'elle a reçu un courrier du groupe des parlementaires de Liège sur l'application du PC 1.
- Patrick Flament remercie le CRF pour sa participation à la réussite d'un clinic pour les arbitres.
- Patrick Flament attire l'attention du CDA sur les modalités d'encadrement des matches de BDL et le respect du règlement de cette compétition.
- Jacques Ringlet donne les résultats de la dernière session d'examens niveau 1 : 17/26 et animateurs : 16/24. Réussite
- Les prochaines réunions du CDA se dérouleront les 13/1, 4/2, 24/2, 18/3, 7/4, 28/4, 12/5, 3/6.

*La réunion se termine à 22 heures 00*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHÉF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général